

RÉUNION

PUBLIQUE

BILAN DE  
MI-MANDAT

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023



**p.5**

*Information municipale*  
Des places sont ouvertes dans  
les comités consultatifs



**p.7**

*On parle de vous*  
Nouveau restaurant  
« Chez les filles »



**p.8**

*Animation de la ville*  
Les 20 ans  
de la bibliothèque

# Édito

Après la pause estivale, la rentrée de nos enfants est déjà lointaine. Beaucoup d'entre nous ont retrouvé leur quotidien, le travail, le rythme de l'école et les activités extrascolaires. Nos jeunes élus ont pris leurs fonctions et se sont retrouvés pour leur

première réunion d'échanges pour définir leurs orientations de projet et d'actions, et préparer leur prochaine cérémonie. Cette année, la décroissance du nombre d'enfants scolarisés a entraîné la fermeture d'une classe à l'école Astralabe. Pour autant, la fréquentation de nos services périscolaires et restaurant scolaire est toujours aussi importante avec une capacité maximale d'accueil pouvant être atteinte, certains soirs.

Je tenais à remercier l'ensemble des équipes de l'enfance et la petite enfance pour le travail réalisé, pour permettre d'accueillir les enfants dans des conditions de sécurité optimale et en respectant leur rythme, pour répondre ainsi favorablement aux demandes des familles. En complément, nous travaillons au sein de la communauté de communes sur l'ouverture de plusieurs lieux d'accueil enfants/parents, sur le territoire, pour accompagner les familles à la

parentalité et pour qu'elles puissent s'exprimer et échanger en toute simplicité, être soutenues et entendues. En matière de restauration, la hausse des prix et les problèmes d'approvisionnement rencontrés par notre prestataire, pour répondre à nos objectifs au-delà de la loi Egalim, va nous amener à redéfinir nos objectifs, pour une meilleure maîtrise et anticipation de l'inflation qui nous impacte tous.

C'est le début de l'automne et pour vos élus, c'est l'heure du bilan de mi-mandat. La démocratie participative est à l'honneur. A cette occasion, l'équipe municipale vous convie à la réunion publique qui se déroulera le 6 octobre 2023 à 19h00, à la salle polyvalente du Pallet. Cette dernière nous permettra d'échanger avec vous sur les actions réalisées, les projets en cours et les orientations futures.

Enfin, le moment festif et convivial tant attendu par nos aînés est de retour. A vos marinières ! On embarque pour le traditionnel repas des aînés qui se déroulera samedi 14 octobre sur le thème de la mer. Toute l'équipe du CCAS et vos élus ont hâte de vous retrouver et nous espérons vous voir très nombreux.

**Valérie BRICARD**

Adjointe à l'enfance et la jeunesse, affaires scolaires et parentalité

## Naissances

20/06	Sarah BÉNIN	2 Bigrolle
19/08	Louison SQUIBAN	49 Port Domino
30/08	Alexis LEDOUX	19 rue des Templiers
02/09	Gabriel BARON LEROY	110 la Mare Merlet

## Mariage

16/09	Raphaël POMARET et Harmony LAMANT	5 rue des Vignes
-------	-----------------------------------	------------------

## Décès

21/08	Liliane LEVER	13 Montifaault
31/08	Yannick GRIVARD	14 la Mare
12/09	Emile RINEAU	10 le Bois Lambert
13/09	Anne LOIRET (née DESPRÉS)	120 la Mare

## Déclarations de travaux

12/07	Les Bois	Division en vue de construire
12/07	12 rue des Genêts	Modification d'ouvertures
18/07	46 les Bois	Installation de panneaux photovoltaïques
19/07	11 les Landes Garnier	Installation de panneaux photovoltaïques
20/07	71 Villeneuve	Extension d'une maison
20/07	5 la Lande	Surélévation du garage
21/07	3 rue des Templiers	Aménagement du grenier en surface habitable
23/07	63 Port Domino	Installation d'une production photovoltaïque
25/07	5 Bigrolle	Construction d'une maison d'habitation
28/07	17 Montifaault	Installation de panneaux photovoltaïques
02/08	108 le Bois Lambert	Installation d'une clôture
07/08	10 impasse des Censives	Construction d'une annexe pour stockage
08/08	4 impasse de la Villa des Prés	Modification de façade
11/08	8 rue Pierre Abélard	Changement d'ouvertures
17/08	10 rue Pierre Abélard	Ravalement de façade
22/08	6 impasse de la Garenne Lemot	Installation de panneaux photovoltaïques
29/08	14 la Noé	Carport
04/09	79 la Burellerie	Division en vue de construire
13/09	112 la Mare Merlet	Création d'une fenêtre
13/09	4 impasse de la Garenne Lemot	Abri de jardin

## Horaires d'ouverture de la mairie



**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00  
**Samedi :** 9 h 00 - 12 h 00

# Séance du 5 septembre 2023



Conseillers en exercice 23 - Présents 17 - Votants 20

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

## Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2023.

## Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal approuve la modification de son règlement intérieur, suite à la scission de la minorité, afin d'y intégrer une règle de représentation de chaque tendance d'opinion, lors des questions écrites aux conseils municipaux, dans la composition des comités consultatifs et au sein de la rubrique « expression plurielle » du bulletin municipal.

## Admissions en non-valeur

Le conseil municipal statue sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

Exercice 2020 : 40,98 € : poursuites sans effet.

Exercice 2021 : 44,80 € : RAR (reste à recouvrir) inférieur seuil poursuite.

Exercice 2022 : 2,69 € : RAR inférieur seuil poursuite.

## Tarifs 2024 de la salle polyvalente de loisirs

Le conseil municipal fixe les tarifs 2024 de location de la salle polyvalente de loisirs. Tarifs et conditions disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

## Avenant 3 au lot 1 – marché de restauration scolaire

Le conseil municipal approuve l'avenant n°3 au lot 1 du marché de fourniture de repas en liaison froide, pour le restaurant scolaire et l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), modifiant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour 1 an, les prix des prestations en les augmentant de 2,19 % par rapport au tarif actuel du marché (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022).

Il est précisé que cette augmentation sera supportée sur le budget de la commune, n'entraînant pas de répercussions pour les familles, sur les tarifs de restauration scolaire.

## Renouvellement de la convention de mise à disposition du multi accueil

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux du multi accueil entre la CCSL et la commune du Pallet.

## Convention cadre portant mise à disposition d'AESH

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention cadre portant mise à disposition d'AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap), pendant la pause méridienne, afin d'assurer une continuité de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

## Convention de mise à disposition des services de TE44 dans le cadre de la réalisation d'audits énergétiques sur le patrimoine de la commune

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition des services de TE44 (Territoire d'Energie) dans le cadre de la réalisation des audits et études énergétiques sur les sites de la mairie et du groupe scolaire et périscolaire, pour un montant estimé à 5 158,10 € HT (après déduction de l'aide de TE44).

## Rue des Vignes : attribution du marché

Le conseil municipal décide de retenir pour le marché d'aménagement de voirie de la rue des Vignes, l'entreprise Aubron Mechineau, pour un montant de 202 656 € HT avec la variante n°1 (enrobé beige sur trottoir).

## RTE : convention de servitudes sur la parcelle AT 362

Le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en vue de la constitution d'une servitude de passage pour l'implantation d'une liaison 225 kV n°1 Cheviré Recouvrance (support pour conducteurs aériens d'électricité) située sur la parcelle AT 362 appartenant à la commune au lieu-dit Le Pâtis Cerisier.

## Acquisition de parcelles à l'euro symbolique

Le conseil municipal décide l'acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain à l'est des parcelles BH 383 et BH 549 (au droit de la parcelle BH 1115) au lotissement des Terrasses de Sèvre d'une superficie d'environ 84 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent les frais d'actes et de bornage. Cette acquisition permettra la liaison entre le lotissement et la rue de la Vallée.

## Acquisition de la parcelle BM 265

### La Vigne d'en bas

Le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée BM 265 sise au lieu-dit « La Vigne d'en bas » d'une surface totale de 503 m<sup>2</sup>, au prix de 0,40 euros par m<sup>2</sup>, soit à 201,20 € auxquels s'ajoutent les frais d'actes et de bornage. Cette parcelle permettra de conserver une liaison piétonne entre la voie communale n°10 dite du Port Domino et la voie sud du terrain (vers la Sèvre), empruntée régulièrement par les randonneurs et l'association Le Domino.

## Dénomination de l'impasse au droit du chemin du Moulin

Le conseil municipal adopte la dénomination « Impasse du Bon Grain » pour l'impasse située au droit du chemin du Moulin près du restaurant scolaire.

## Convention avec Animaje pour l'accueil d'un animateur en formation professionnelle

Le conseil municipal approuve la convention avec l'association Animaje permettant l'accueil d'une stagiaire en formation professionnelle « Animateur loisirs tous publics » pour un montant de 5 400 € sur la période du 3 octobre 2023 au 8 novembre 2024 (658h en centre et 1 120h en collectivité) et décide d'instituer le versement d'une gratification pendant la période de stage correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

## Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

### 2023-12 : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du centre technique municipal :

Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du centre technique municipal pour un montant de 17 323,00€ HT correspondant à la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre suite à l'évolution du coût des travaux.

## Modification des comités consultatifs

Le conseil municipal modifie la liste des membres élus qui participeront aux comités consultatifs pour se conformer aux nouvelles dispositions de son règlement intérieur. Le Maire est membre de droit de chaque comité.

Comités consultatifs	Président	Membres élus actuels	Membres élus supplémentaires
Bâtiments communaux y compris cimetières Sous-comité : Devenir du Moulin du Pé de Vignard	Joël BARAUD	Raymond GEFFROY Valérie BRICARD Thomas LEROUX Jean-Louis METAIREAU	Serge CABOCHE
Aménagement du territoire, Habitats, Entretien voirie, Mobilités, Sécurité et accessibilité Sous-comité : Cœur de bourg phase 2	Xavier RINEAU	Thomas LEROUX Marc PERETTI Raymond GEFFROY Jérôme DESBORDES	Serge CABOCHE
Vie associative sportive	Xavier RINEAU	Thomas LEROUX Valérie BARRAUD Christian PELLOUET Jérôme DESBORDES	Fadoua GERVAIS Serge CABOCHE
Petite enfance / Enfance / jeunesse Parentalité, Accueil de loisirs, Projet Educatif de Territoire (PEDT), Affaires scolaires... Sous-comité : Conseil municipal des enfants	Valérie BRICARD	Joël JOVENIAUX Fadoua GERVAIS Marie-Annick HARDY Cécile CABOCHE	Christian PELLOUET Cécile MAJORAL
Finances Suivi des finances, du budget, de la fiscalité, Services mutualisés	Gilbert HOUSSAIS	Marc PERETTI Xavier RINEAU Jean-Luc CHAIGNEAU Jean-Louis METAIREAU	Nelly NAUD Cécile CABOCHE
Développement économique local, Commerce, artisanat et marché	Nelly NAUD	Marie-Annick HARDY Isabelle POIDEVIN Raymond GEFFROY Cécile MAJORAL	Serge CABOCHE
Comité des villages et quartiers	Nelly NAUD	Xavier RINEAU Joël JOVENIAUX Valérie BRICARD Cécile MAJORAL	Isabelle POIDEVIN Cécile CABOCHE
Animation de la ville, affaires culturelles	Christian PELLOUET	Marie-Annick HARDY Raymond GEFFROY Jean-Luc CHAIGNEAU Jean-Louis METAIREAU	Thomas LEROUX Cécile CABOCHE
Communication, relations extérieures	Christian PELLOUET	Raymond GEFFROY Thomas LEROUX Joël JOVENIAUX Serge CABOCHE	Cécile MAJORAL
Affaires sociales, Solidarité intergénérationnelle, Santé et aide aux seniors, Attribution des logements	Fadoua GERVAIS	Valérie BARRAUD Nelly NAUD Annie VAILLANT Cécile CABOCHE	Jean-Louis METAIREAU
Gazette	Raymond GEFFROY	Jean-Luc GASCOIN Valérie BARRAUD Thomas LEROUX Christian PELLOUET Cécile MAJORAL	Joël JOVENIAUX Cécile CABOCHE
Patrimoine historique et naturel Valorisation des rivières et des sites emblématiques.	Raymond GEFFROY	Jean-Luc CHAIGNEAU Marie-Annick HARDY Nelly NAUD Serge CABOCHE	Jérôme DESBORDES
Environnement Troc plantes, semaine de l'environnement, actions ponctuelles - un jeune/ un arbre... Gestion des espaces verts Sous-comité Gestion espaces verts et déchets	Jean-Luc GASCOIN	Brigitte BOIVINEAU Valérie BRICARD Marc PERETTI Jean-Louis METAIREAU	Cécile CABOCHE
Conseil des Sages	Gilbert HOUSSAIS	Raymond GEFFROY Jean-Luc CHAIGNEAU Christian PELLOUET Jean-Louis METAIREAU	Fadoua GERVAIS Cécile CABOCHE
Comité consultatif « Cœur de bourg - phase 1 »	Xavier RINEAU	Christian PELLOUET Nelly NAUD Thomas LEROUX Jérôme DESBORDES	Serge CABOCHE

## Informations et questions diverses

### ● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (M. Métaireau, Mme Majoral, M. Desbordes) :

Par décision du maire en conseil municipal du 08 mars 2022, vous nous informiez du choix de l'atelier d'architecture Lefloch de La Haye-Fouassière pour un montant de 34 000 € HT afin de réaliser l'extension du centre technique municipal. Aujourd'hui vous nous annoncez un avenant concernant la maîtrise d'œuvre de 17 000 € soit une augmentation de 50 %. Les avenants de maîtrise d'œuvre sont encadrés. Ils font suite à l'estimation d'un avant-projet. Une augmentation de 50 % des honoraires remet en cause la libre concurrence. Comment justifiez-vous la non remise en concurrence du cabinet de maîtrise d'œuvre ?

**M. le Maire :** C'est un dossier sur lequel on s'est interrogé car nous avons fait faire des évolutions au projet initial. Concernant la non remise en concurrence, il n'y a pas lieu d'en avoir. Car depuis l'application du code de la commande publique, la notion de bouleversement de l'économie de marché n'a plus lieu d'être, en raison des articles R24-32 alinéa 7 et R21-94 Alinéa 1. Nous nous sommes renseignés auprès du service juridique concerné pour savoir ce que l'on avait le droit de faire.

Nous souhaitons connaître les 2 montants liés à cette modification de contrat de maîtrise d'œuvre :

- le montant des travaux à la signature du contrat de maîtrise d'œuvre,
- le montant estimé avant le lancement de la consultation des entreprises concernant la rénovation du centre technique municipal.

**M. le Maire :** Initialement, nous étions sur des travaux prévus par le maître d'ouvrage à concurrence de 400 000 € HT. La rémunération d'œuvre définitive suite à l'évolution des coûts des travaux. On passe à 530 000 € en décembre 2022. Ensuite, il y a eu le montant HT de l'estimation des coûts de l'installation des panneaux photovoltaïques. Pour rappel, on avait décidé qu'on allait en mettre sur ce nouveau bâtiment. Ce montant est de 15 000 €. Ensuite, vient le montant de l'estimation du coût de l'installation d'une cuve de récupération d'eau pour 8 000 €. Chose non prévue directement dans le marché initial. Le coût de la fourniture des panneaux photovoltaïques est estimé pour 50 800 €. Donc un total de 603 800 HT, soit un delta de 203 800 €. Le taux de rémunération de 8,5 % se répercute et nous donne un montant de 17 323 € de coûts supplémentaires. Ce qui correspond à ce qui a été dit au dernier conseil municipal.

L'agrandissement du centre technique municipal ne devrait-il pas être remis en question afin de répartir sur un projet d'aménagement global incluant l'îlot de la poste, la mairie, l'école Astrolabe et le centre technique municipal, sachant que ce dernier est lié au projet de l'îlot de la poste actuellement suspendu ?

**M. le Maire :** Nous travaillons sur un plan B pour l'ilot de la poste. L'extension du centre technique, ce n'est pas que le centre technique, car pour un peu plus de la moitié du bâtiment en lui-même, il y aura la réalisation de 3 salles municipales dédiées, entre autres, à des associations et des locaux de rangement. Je ne vois pas pourquoi on remettrait en cause l'agrandissement du CTM qui a une nécessité pour l'équipe et le matériel. Nous avons un tissu associatif très important et il y a un besoin crucial de salles.

● **Questions de la Minorité « Le Pallet Avec Vous » (M. et Mme Caboche) :**

*Pourriez-vous faire un état des lieux de la fréquentation des services municipaux enfance jeunesse au cours de l'été et les prévisions pour la rentrée ?*

**M. le Maire :** Pour la jeunesse, nous sommes en légère baisse. En 2022, 209 journées de facturées ; cette année 193. En demi-journées : 23, cette année : 7. On est passé

de 37 enfants à 30. Ces bilans ne sont pas définitifs. Concernant la fréquentation de l'été, en 2023, 11 138 jours de facturés dont 544 journées pour les enfants de maternelles et 594 pour les élémentaires. L'année dernière, on était à 11 125. A confirmer.

Concernant la projection des fréquentations pour la rentrée : en termes d'enfants scolarisés, en 2022, école Saint-Joseph : 60 maternelles ; cette année : 68. En élémentaire, il y en avait 97 en 2022. Cette année : 103. Un delta de 14 enfants supplémentaires. Pour Astrolabe : maternelles 2022 : 85, cette année : 73.

En élémentaire, en 2022 : 143. Cette année : 135. Un delta négatif de 20.

Pour l'accueil périscolaire, les familles ont effectué leurs réservations plus tôt que l'année dernière. Certains quotas sont atteints pour certains soirs de la semaine.

Concernant l'accueil de loisirs du mercredi : besoin de 6 animateurs comme l'an passé.

Restaurant scolaire : 320 repas servis en moyenne, sur 399 enfants. Avec un pic à 335 certains jours.

*La construction du futur centre technique semble prendre le même chemin budgétaire que la rénovation du complexe sportif. Comment allez-vous anticiper pour ne pas retomber dans les mêmes travers ?*

**M. le Maire :** Il faut savoir qu'entre le projet initial et définitif, il y a des évolutions. Pour le complexe sportif, on a souhaité aller jusqu'au bout de la réhabilitation et ne pas laisser nos enfants utiliser des bâtiments avec de l'amiante.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 3 octobre 2023 à 19h30** à la salle polyvalente de loisirs.

## Information municipale

### » Information municipale

## Réunion publique, bilan de mi-mandat, vendredi 6 octobre 2023

Joël Baraud, Maire du Pallet, et les élus de votre commune vous donnent rendez-vous **vendredi 6 octobre 2023** à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports, à partir de 19h00 pour la présentation du bilan



de mi-mandat. Cette réunion est l'occasion de faire le point sur l'avancée des grands projets actuels et futurs mais aussi sur les dispositifs du quotidien qui sont proposés aux habitants et aux acteurs du territoire.

Cette rencontre est également l'occasion d'échanger, de débattre et de réfléchir ensemble à la suite pour Le Pallet. Cette réunion se clôturera par un moment de convivialité.

### » Participation citoyenne

## Comités consultatifs

Suite à la scission de la minorité et afin d'intégrer une règle de représentation de chaque tendance d'opinion, le règlement intérieur du conseil municipal a été revu.

Ainsi, la composition des comités consultatifs évolue pour accueillir davantage d'élus (voir tableau page 4).



Vous êtes habitants du Pallet et souhaitez participer à un ou plusieurs comités, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr) ou au 02 40 80 40 24. Hormis le comité consultatif « Patrimoine » qui est complet, il reste quelques places dans les autres.

» Plan local d'urbanisme

# Réunion publique à Vallet, mercredi 11 octobre à 19h00

À travers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), les élus imaginent et dessinent le territoire de demain dans une perspective de développement durable et avec le souci permanent de l'intérêt général. Des réunions publiques sont organisées. Venez débattre sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) retenu.



Qu'est-ce qu'un PADD ? Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se construit à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il s'agit d'un document indispensable à la réalisation du PLUi. Il définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'équipements, de protection des espaces naturels et agricoles etc. à 10-15 années. Le PADD constitue un document préliminaire et obligatoire dans l'élaboration du PLUi du territoire.

**Pour participer, pour le territoire du Pallet :**

- soit en vous rendant sur le lieu de la réunion, rendez-vous le **mercredi 11 octobre à 19h00, au Champilambart, à Vallet ;**
- soit en visioconférence, avec possibilité de poser vos questions préalablement à la rencontre par mail à [plui@cc-sevreloire.fr](mailto:plui@cc-sevreloire.fr) ou en direct, pendant la réunion, via le chat. Pour plus d'informations et avoir accès à la visioconférence le jour de la réunion, rendez-vous sur le site [urbanisme.cc-sevreloire.fr](http://urbanisme.cc-sevreloire.fr)



- **Octobre - novembre 2023 :** remplacement de 4 supports d'ancrages.
- **Été 2024 :** remplacement de 10 supports de suspension dont 7 dans les vignes à l'aide de moyen hélicopté.

L'accès aux riverains et aux entreprises sera maintenu pendant la durée des travaux. Ces travaux sont également sans impact sur l'alimentation électrique des usagers du réseau. **RTE assure le maintien aux conditions opérationnelles de la ligne pour l'alimentation électrique de l'agglomération de Nantes.**

» Travaux de réhabilitation et de maintenance

## Ligne aérienne à 225 000 volts

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, doit réaliser la rénovation de cette ligne électrique à l'identique, c'est-à-dire sans modification de la puissance de l'énergie transportée et sans modification de la perception de l'ouvrage dans l'environnement.

Par conséquent, des travaux de réhabilitation auront lieu dans la commune sur 2 périodes distinctes :

Au regard de l'évolution de la consommation d'électricité et de l'ancienneté du réseau construit dans les années 30, des travaux de maintien aux conditions opérationnelles s'avèrent aujourd'hui nécessaires sur cet ouvrage.

Ces travaux d'entretien permettront :

- d'assurer la sûreté d'alimentation électrique de la zone en privilégiant la consolidation du réseau,
- d'accompagner sur le plan énergétique les ambitions de développement économique et d'intégration des énergies renouvelables,
- de garantir un haut niveau de sécurité des infrastructures.

» Expression plurielle

## Mots de la minorité

**Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.**

*Il y a un temps pour tout. Certains agréables, quelques-uns souhaités, d'autres solennels, ils rythment nos vies et il est nécessaire d'y faire face. S'adapter, évoluer devient logique. Cependant un point sera constant : le bon sens pour le collectif, l'intérêt général.*

*Ainsi, nos votes exprimés sur des délibérations qui nous semblent peu approfondies, peu débattues au conseil municipal sans pouvoir les amender, sont justifiés systématiquement. La démocratie participative reste aussi notre leitmotiv avec notre environnement: bien vivre dans un cadre harmonieux, favorisant les*

*plantations d'arbres et l'aménagement d'espaces verts, bien plus efficaces pour absorber du carbone que des ombrelles photovoltaïques installées sur des parkings bitumés, par exemple.*

*Celine, Serge pour  
Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.*

Tél. : 06 25 28 28 72

**Agir Avec Vous Au Pallet.**

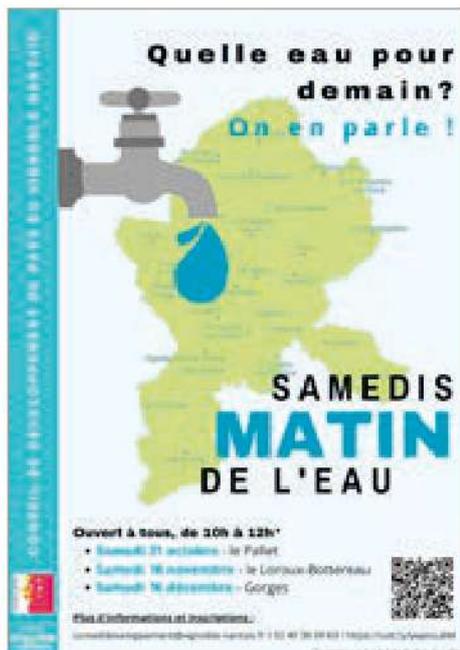
*Voici venir octobre, rose, rouge, qu'importe la couleur, la reprise effectuée, nous entrons dans le vif des sujets. Les orientations qui sont prises restent notre principale préoccupation. Après un conseil municipal apaisé et riche en échanges, nous restons opposés à l'extension du centre technique, car le ratio investissement/intérêt reste démesuré. Nous déplorons toujours un*

*manque de vision global pour les 10 années à venir. De notre côté, nous travaillons à cette vision. Octobre verra la réouverture du café, de nouveaux arrivants sur le marché, ce qui amènera une nouvelle dynamique à notre bourg et nous fait miser sur un regain de fréquentation.*

*Notre possibilité d'expression étant limitée nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook Agir Avec Vous Au Pallet où vous retrouverez les explications de nos votes, des informations sur la vie communale et municipale. Cette page sera un moyen d'être en contact et d'échanger pour que nous soyons au plus proche de vous, de vos attentes et un relais efficace à la municipalité.*

*Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP*

Tél. : 06 07 81 32 17  
Mail. : [agiravecvousaupallet@gmail.com](mailto:agiravecvousaupallet@gmail.com)  
Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet



» Echanges citoyens

## Les samedis matin de l'eau

Cette concertation est proposée par le conseil de développement du pays du vignoble nantais, lieu de réflexion citoyenne du territoire.

Les « samedis matin de l'eau » sont 3 événements ouverts au grand public et au cours desquels les participants seront invités à s'exprimer autour de la question de l'eau. Pas besoin d'être expert, l'objectif est de réfléchir librement sur les questions de ressources naturelles, eau potables, eaux non-traitées, etc. Mais surtout d'apprendre ensemble ! Trois séances indépendantes mais complémentaires basées sur l'intelligence collective pour faire ressortir les connaissances, enjeux et problématiques liées à l'eau sur le territoire du vignoble nantais. Ce travail sera prolongé de manière co-construite avec celles et ceux qui souhaitent poursuivre la réflexion pour aboutir à un diagnostic sur la politique de l'eau du territoire à l'horizon été 2024... avant de passer à un plan d'action concret.

Ateliers ouverts à tous, de 10h00 à 12h00 :

- samedi 21 octobre, Le Pallet,
- samedi 18 novembre, Le Loroux-Bottereau,
- samedi 16 décembre, Gorges.

Inscription : <https://cutt.ly/ywprsu6M>

On parle de vous

» Restauration

## Ouverture prochaine de « Chez les filles »

Après le départ de M. et Mme Boulais, du « Relais d'Abélard » au 8 rue Pierre Abélard, Emilie en cuisine et Valentine au service seront heureuse de vous accueillir début octobre, sous l'enseigne « Chez les filles ».

Le restaurant sera ouvert du lundi au vendredi midi avec une formule ouvrière, le vendredi soir avec le bar et des planches apéritives, ainsi que le samedi matin pour accompagner le marché municipal. Suivez toutes l'actualité du restaurant sur Facebook : Chez les filles.



» Menuiserie Bellanger

## Journées conviviales pour le 30<sup>e</sup> anniversaire

Installée depuis 1993, l'entreprise s'est dédoublée en 2007, avec la création de Charpente Ossature Bois Bellanger, par des concepts isolants écologiques innovants. En 2016, la double entreprise a inauguré un hall d'exposition à l'intérieur de ses locaux. Pour fêter ses 30 ans et remercier sa clientèle, la menuiserie Bellanger vous ouvre ses portes **du 10 au 12 octobre 2023**. Venez découvrir ou redécouvrir l'atelier et échanger avec une équipe passionnée.



+ d'infos :

Date : du 10 au 12 octobre, de 9h00 à 20h00.  
Adresse : ZA les Petits Primeaux -10 rue des Caillères  
Tél : 02 40 80 45 61.

» Association Bioto'P

## Odonates ? Kezako ?

Cet été, sur les rives de la Sèvre, de la Sanguèze et sur les étangs qui parsèment Le Pallet, vous avez sans doute déjà pu observer des odonates et admirer leurs couleurs et leur délicatesse.



Les odonates forment une famille qui regroupe les libellules et les demoiselles. Les demoiselles replient leurs ailes au-dessus d'elles quand elles se posent. Les libellules ont les ailes dépliées sur les côtés quand elles sont posées. Ci-dessous un couple amoureux de demoiselles formant un joli cœur pendant leurs ébats. Les adultes sont aériens tandis que les larves sont aquatiques et peuvent vivre sous l'eau jusqu'à deux ans selon les espèces et les conditions de développement qu'elles rencontrent (eaux froides, par exemple). Elles se déplacent sous l'eau en marchant, en courant ou en nageant. Elles chassent à l'affût et sont très voraces ! Elles muent au cours de leur croissance. Leur dernière mue donne naissance à l'imago, l'adulte volant. Elles laissent derrière elles une exuvie sur les brindilles près des berges. Les exuvies peuvent permettre l'identification d'une espèce.

## Solidarité

### Repas des aînés

Événement incontournable du mois d'octobre, le repas des aînés, offert par la municipalité aux personnes de 72 ans et plus, organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Pallet, aura lieu le **samedi 14 octobre 2023** à 12h00 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Le repas sera assuré par M. et Mme Batard du restaurant Port Domino, et servi par les élus.

Durant ce moment convivial et chaleureux, l'animation sera assurée par Corinne Herlin, accordéoniste-chanteuse.

Une invitation a été envoyée aux personnes concernées. Si toutefois un oubli s'était produit, merci de vous faire connaître avant le vendredi 6 octobre auprès de l'accueil de la mairie.



## Vignoble nantais

### Sur quelles identités s'appuyer pour définir les paysages de demain ?

Le mardi 17 octobre à 18h30 au musée du vignoble nantais au Pallet, Marine Isabal, chargée de mission paysage à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et Clélia Goeury, chargée de missions « plan de paysage et charte architecturale », pays du vignoble nantais, animent une conférence ayant pour sujet : « Vignoble nantais : sur quelles identités s'appuyer pour définir les paysages de demain ? ».

Le vignoble nantais est riche par la diversité de ses paysages. Avec son relief de coteaux, marqué par les vignes, la douceur de son architecture et la présence



forte de l'eau, entre fleuve, rivière et marais. C'est aussi un territoire d'enjeux majeurs, soumis notamment à de fortes pressions urbaines, des mutations agricoles et économiques. Connaître ces paysages, partager ces enjeux, c'est asseoir le socle d'une histoire et d'une identité partagée pour définir les paysages du Vignoble de demain.

Le pays du vignoble nantais élabore actuellement un « Plan de Paysage » : quels sont ses objectifs ? Quelle est la place du patrimoine dans ce projet collaboratif ? Qui cela implique-t-il ? L'occasion dans un second temps de faire le point sur ce projet territorial pleinement transversal.

Gratuit - Réservation sur [www.musee-vignoble-nantais.eu](http://www.musee-vignoble-nantais.eu)

## Événement anniversaire

### La bibliothèque fête ses 20 ans

« Grand courant d'air à la bibliothèque », animé par les bénévoles.

**La bibliothèque ouvre ses portes pour fêter les 20 ans dans ses locaux, place de l'Eglise :** l'occasion de découvrir la vie de notre bibliothèque et de partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité du Pallet !

**Le saviez-vous ?** La bibliothèque du Pallet est le 2<sup>e</sup> plus grande bibliothèque du réseau intercommunal !



**Et en chiffres, ça donne quoi ?** Pour l'année 2022 : 19 400 prêts ont été enregistrés à la bibliothèque du Pallet sur les 186 450 enregistrés sur l'ensemble du réseau. 5 960 documents y sont localisés sur les 47 377 de l'ensemble du réseau.

Venez découvrir ou redécouvrir les locaux et l'équipe de bénévoles passionnés qui se fera un plaisir de vous présenter leurs activités. Il y en a pour tous les goûts, pour les petits comme pour les grands ! Rendez-vous le samedi 07 octobre, à partir de 10h30. Ouvert à tous.

**Bon à savoir :** pour les nouveaux habitants de la commune, l'abonnement à la bibliothèque est gratuit la 1<sup>ère</sup> année d'inscription. N'hésitez pas à passer à l'accueil de la mairie vous faire connaître.

## » Rétrospective

# Ça s'est passé au Pallet



## » Association Equimuscadine

# Retour sur la randonnée du 3 septembre

Dimanche 03 septembre 2023, l'association Equimuscadine organisait une randonnée équestre de 25 km au départ du site du Montru, sur la commune de la Chapelle-Heulin.

A cette occasion, les vignes s'étaient parées de leur plus belles couleurs pour le plus grand bonheur des 60 cavaliers et meneurs, venus de tout le département et au-delà. Grâce aux 20 bénévoles présents, les participants ont bénéficié d'un accueil chaleureux et traversé les routes en toute sécurité.



Une pause s'est tenue à mi-parcours en bord de Sèvre, où les chevaux ont pu se rafraîchir et les cavaliers déguster les vins de notre commune. Les participants ont pu découvrir notre territoire et apprécié une campagne riche et variée.

L'association remercie très sincèrement tous les propriétaires et viticulteurs qui, le temps d'une journée, ont autorisé le passage des cavaliers sur leur propriété. Des remerciements sont également adressés aux mairies du Pallet et de la Chapelle-Heulin, ainsi qu'à leurs services techniques pour leur contribution.



## » Vacances d'automne

# Halloween : chasse aux bonbons au Pallet

### Un bonbon ou un sort ?

A l'occasion d'Halloween, les « petits monstres » de l'accueil de loisirs déambuleront sur la commune, en journée, le **mardi 31 octobre 2023**, pour frapper aux portes des habitants, pour avoir des bonbons ou... pour vous jeter un sort !



## » APE Astrolabe

### Prête pour cette nouvelle année

Les membres de l'APE (Association des Parents d'Elèves) Astrolabe profitent de cette nouvelle rentrée pour souhaiter à tous les élèves, aux familles et à l'équipe enseignante et éducative : une belle année scolaire !

Le bilan de l'année 2022/2023 est très positif car nous avons pu mener à bien tous nos projets. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous avons retrouvés lors du bal masqué, du cross et bien évidemment de la fête de l'école.

Cet événement, aidé par une météo estivale, a été un succès. Les spectacles ont permis aux familles de découvrir le talent et le travail de nos petits artistes. Cette seconde édition, au sein de l'école, a été appréciée de tous. Parents et enfants ont été ravis de partager ce moment. Les multiples stands de tatouages, photos,



pêche à la ligne, structure gonflable et autres ont bien occupé les petits comme les grands, tout au long de la journée.

Nous adressons un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur contribution si précieuse ! L'APE est prête pour vous proposer de nouveaux temps de rencontres et de convivialité. Alors, n'hésitez pas à venir nous prêter main forte et rejoindre l'association afin

de porter ensemble de nouveaux projets et la voix des familles. Les responsabilités sont partagées et l'autorité distribuée entre les différents membres, une manière conviviale et efficace pour faire fonctionner l'association.

Vous pouvez nous contacter par mail à [ape.astrolabe@gmail.com](mailto:ape.astrolabe@gmail.com) pour toute information ou problématique que vous souhaiteriez nous signaler.

## » Accueil périscolaire

### Les carnets d'Izia et de José

*C'est reparti pour l'année scolaire 2023/2024 !*

*Au périscolaire, des modifications de salles ont été pensées pour que nous puissions prendre le goûter et jouer avec moins de monde en même temps.*

*Ainsi, nous les CE1, CM1 et CM2, nous avons nos salles dans la continuité de l'accueil périscolaire, nous commençons tout juste à nous les approprier. L'autonomie et la participation active lors des différents temps est ainsi plus facilement réalisable. Nous avons aussi de nouvelles trottinettes qui sont vraiment super !*

*Les grandes sections sont désormais dans le bâtiment principal, avec leur salle pour le goûter. Mais, ils peuvent également jouer dans toutes les salles avec les CP/CE1. Nous partageons la même cour que nos copains des PS/MS, qui eux, sont restés dans les modulaires comme site de référence. Les TAP vont reprendre cette année encore pour notre grand plaisir !*

*Des intervenants divers et variés seront conviés, avec nos animateurs habituels, pour nous faire découvrir de nouvelles choses. Les mercredis battent leur plein aussi. Nous sommes nombreux à apprendre à nous connaître en cette première période et les vacances sont déjà en préparation du côté de l'équipe d'animation. Dans le restaurant scolaire, de nouvelles tables ont été mises. Une nouvelle disposition, avec des claustras anti-bruit également, afin d'améliorer le confort de tous.*

*Ainsi commence l'année scolaire : de nouveaux projets, des nouvelles idées, des essais, une dynamique pour que tout le monde puisse vivre au mieux tous ces moments.*

*A bientôt !*



## » Ecole Astrolabe

# Comme un air de rentrée

**A l'école Astrolabe, le calme estival a laissé place à la présence, aux sourires et au dynamisme des élèves et des enseignants. L'heure des projets et des nouveaux départs est arrivée.**

Cette année, l'école vole, navigue, randonne, chante et s'émerveille « autour du monde ». L'occasion d'ouvrir encore plus nos élèves à la culture et sa diversité.

Un monde sans jardin nous semblant également peu envisageable, notre bel espace commun devrait lui aussi s'étoffer et s'embellir.

L'équipe enseignante, stable, s'engage à nouveau dans un chemin fait de richesses et de propositions multiples pour cette année 2023/2024. Neuf classes, de la petite section au CM2, partageront de nombreux temps forts ensemble :

goûters partagés, matinées jeux inter-cycles, événements sportifs dont le cross solidaire. Il est essentiel de clôturer cet article en soulignant que le départ, cet été, des enfants, a permis le ballet des services techniques de la commune pour répondre aux demandes des projets de l'année. Notre banc de l'amitié a notamment vu le jour, il pourra accueillir les enfants se sentant seuls et en recherche de lien. Nous remercions tous vivement la présence et la réactivité du personnel municipal pour ses interventions.

Dans les travaux engagés, les murs intérieurs de l'école ont également tous été enduits, apportant une belle luminosité à la cour de récréation.

Ces efforts mutualisés ne peuvent qu'augurer une belle année 2023/2024 pour tous.



## » Ecole Saint-Joseph

# C'est parti pour une nouvelle année

### Rafraichissement et travaux

Cet été, St Jo a profité de la période estivale pour se refaire une beauté. Les classes de petite/moyenne section, ainsi que les CP/CE1 ont été rénovées : peinture, installation de nouveaux rangements, équipement en tableaux numériques, déménagement des classes. Les espaces verts ont été aménagés et le travail de rénovation des façades a continué jusqu'au portail qui s'est également offert une seconde jeunesse.

Nous tenons à remercier tous les artisans qui sont intervenus avec beaucoup de professionnalisme. Bravo pour leur travail : Mathieu Sécher pour les peintures intérieures, Arc-Tek métallurgie pour son super travail de rénovation de notre portail, FLR élec pour toute la rénovation de notre électricité et la mise aux normes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et l'entreprise Aurélien Volland pour les peintures extérieures.

Rien n'aurait été également possible sans l'investissement des parents d'élèves et des membres de l'équipe travaux de l'OGEC (Organisation de Gestion des Etablissements Catholiques), alors un grand merci à vous.

### Rentrée 2023 : De nouveaux visages à St Jo

De nouveaux élèves, de nouvelles enseignantes et une nouvelle ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) : du changement pour cette rentrée !

Nous sommes très heureux d'accueillir Pascaline (GS-CP), Lucie (GS-CP et CE1-CE2), Elisabeth (CM2) et Eugénie (TPS-PS) au sein de l'équipe enseignante. Bienvenue à elles ! Changement d'école ou premiers pas en maternelle, certains enfants découvrent l'école Saint-Joseph pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année : petits et grands ont retrouvé les copains et leur enseignant(e) dans la bonne humeur.



- CE1-CE2 : Anne-Lise et Lucie accueillent 24 élèves. Bienvenue à Adriana et Lounès !
- CP-CE1 : Anne accueille 25 élèves. ! Bienvenue à Ana, Anna, Romane et Soan !
- GS-CP : Pascaline, Lucie et Maud accueillent 25 élèves. Bienvenue à Alonso et Angelo !
- PM et MS : Pascale et Nolwenn accueillent 23 élèves. Bienvenue à Alix et Artur !
- Très petite et petite sections : Catherine, Elodie et Eugénie accueillent 25 élèves. Bienvenue à Lyna, Pauline, Lucien, Mila, Jeanne, Aaron, Louise, Clément, Léonie, Emanuela, Lucy, Charlotte, Emy, Paola, Achille, Lina, Bérénice, Robin, Maëlys, Neïla, Ancelin, Marcus et Constance !  
Belle année à tous !

### Save the date !\*

Le samedi 02 décembre, l'école Saint-Joseph organisera un marché de Noël à la salle polyvalente de la commune. Il sera suivi d'un spectacle qui ravira grands et petits. Nous recherchons pour l'occasion des exposants. N'hésitez pas contacter l'APEL de l'école si vous êtes intéressés : [secretariat.apel.stjoseph@gmail.com](mailto:secretariat.apel.stjoseph@gmail.com).

A bientôt pour plus d'informations !

\*Réservez votre date.

L'école est un lien social tellement essentiel.

- CM2 : Elisabeth A. et Sébastien accueillent 22 élèves : bienvenue à Sacha !
- CE2-CM1 : Elisabeth B. accueille 25 élèves.

» 03 OCTOBRE

## Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.  
Ouvert à tous. En présence du conseil municipal des enfants.

» 06 OCTOBRE

## Réunion publique bilan à mi-mandat

Venez rencontrer l'équipe municipale et échanger sur les projets en cours et futurs pour la commune, ses habitants et acteurs locaux. 19h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



» DU 6 AU 8 OCTOBRE

## Convicarpe et nettoyage des berges

Rencontre amicale et solidaire entre pêcheurs carpestes, avec un nettoyage des berges, le samedi matin 7 octobre. Chaussée du Pé de Vignard.

» 07 OCTOBRE

## Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 07 OCTOBRE

## Venez fêter les 20 ans de la bibliothèque

Découverte des locaux, présentation des activités et verre de l'amitié offert.



» 07 ET 08 OCTOBRE

## 24 heures du jeu

Entourée d'acteurs locaux autour du jeu, La Ludo co-organise la 1<sup>ère</sup> édition des 24 heures du jeu. Nous vous attendons nombreux et d'humeur ludique ! Salle de la Tannerie, Le Loroux-Bottereau. Entrée libre et gratuite.



» 10, 11 ET 12 OCTOBRE

## Journées conviviales

Par la menuiserie Bellanger. De 9h00 à 20h00. ZA les Petits Primeaux, 10 rue des Caillères, Le Pallet. 02 40 80 45 61.



» 11 OCTOBRE

## Réunion publique PLUI

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)  
A 19h00, au Champilambart, à Vallet.  
La visioconférence sera accessible sur le site internet : [urbanisme.cc-sevreloire.fr](http://urbanisme.cc-sevreloire.fr)

» 14 OCTOBRE

## Gazette de novembre

Date limite de réception des articles pour la gazette de novembre

» 14 OCTOBRE

## Repas des aînés

Sur inscription. Pour les Palletais de 72 ans et plus. + d'infos : accueil de la mairie au 02 40 80 40 24.

» 17 OCTOBRE

## Atelier habitat et énergie

Pour tout savoir sur les solutions de chauffage pour consommer moins et gagner en confort, venez échanger avec un conseiller France Rénov'. A 18h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Inscriptions au 02 51 71 55 46 / [www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr)

» 31 OCTOBRE

## Chasse aux bonbons

Pour Halloween, les petits monstres de l'accueil de loisirs viendront sonner chez les habitants. Afin de vous jeter un sort ou avoir des bonbons !



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet  
Administration: Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET  
Tél. : 02 40 80 40 24 - [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr)  
Directeur de la publication: Joël BARAUD - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction: Christian PELLUQUET

Rédacteur en chef: Raymond GEFROU  
Service communication: Gladys CHAMONT  
Création et maquette: Agence ARVÉTYPE  
Impression: Éditée à 1600 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos: Mairie du Pallet / 123RF / OCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



[www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr)